Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N48-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du regist…
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 18 février 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Eric GRALL et Jean-Noël EDERN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane CLOAREC – Éric LE BOUR – Jacques PONTU – Patrick GUEN - Anne BESCOND.

Date de la convocation : 12 février 2026 **Date d'affichage :** 12 février 2026	**Membres du Bureau :** En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 9		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre BUR-2026-02-N48	**Nomenclature** 8.7	**Rapporteur** Bernard FLOCH	**Chef de projet :** Morgane LE GALL – Goulven MALFROY

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Territoriale	**Enjeu : S'engager dans les mobilités**	**Action : Définir une politique active en faveur du vélo**

Objet : Itinéraires Cyclables

Bernard FLOCH, Vice-Président, porte à la connaissance des membres du Bureau que trois itinéraires ont été priorisés pour un montant total de 833.084 euros HT avec 660.757,60 euros de subvention et un reste à charge de 172.326,40 euros HT :

- Mespaul-Plouénan :
  - Coût total des travaux : 32.137 euros HT ;
  - Subvention CD 29 : 20.000 euros ;
  - Reste à charge : 12.137 euros HT ;
- Plouescat – Plounévez-Lochrist – Tréflez :
  - Coût total des travaux : 233.703,50 euros hors taxes ;
  - Subvention CD 29 : 185.186,80 euros ;
  - Reste à charge : 48.516,70 euros HT ;
  - Notification des marchés subordonnée à :
    - L'acquisition du foncier nécessaire par la commune de Plouescat ;
    - Aux travaux de réseaux à Plounévez-Lochrist et à la sécurisation de la voirie entre Plounevez et Tréflez notamment au niveau du Pont ;
- Santec – Saint-Pol de Léon :
  - Coût total des travaux : 594.463,50 euros hors taxes ;
  - Subvention DSIL : 60.000 euros ;
  - Subvention « Bien vivre – CR » : 66.620 euros ;
  - Subvention CD 29 : 149.626,07 euros ;
  - Subvention Feder : 199.324,73 euros (dossier à déposer) ;
  - Reste à charge : 118.892,70 euros HT ;
    - Le CD29 a indiqué que ce reste à charge en cas d'obtention du FEDER pourrait être compensé par le CD sur une autre opération.
- Des conventions avec les communes et le CD 29 précisent les engagements réciproques, notamment ceux des communes quant à l'entretien des pistes.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N48-DE

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, prend note :

- Des trois itinéraires proposés ;
- Des démarches préalables des communes de Plounévez-Lochrist, Tréflez et Plouescat subordonnant la poursuite des démarches ;
- De l'engagement des communes prévu par convention notamment l'entretien des itinéraires…

Présents	**9**
Pouvoirs	**0**
Votants	**9**
Pour	**9**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

